

COMITE MILITAIRE DU PARTI
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES
MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

TRAVAIL-DÉMOCRATIE-PAX

D E C R E T N°77/261 du 18/5/77 portant
RECTIFICATIF AU DECRET N° 77/174 DU 20 AVRIL 1977
PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT AU TITRE
DE L'ANNEE 1977 D'OFFICIERS DE L'ARMEE POPULAIRE NA-
TIONALE.-

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

- VU - L'ACTE FONDAMENTAL DU 5 AVRIL 1977 ;
VU - L'ACTE 005 DU 18 MARS 1977 DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL, PORTANT CRÉATION DU COMITÉ MILITAIRES DU PARTI ET FIXANT SES ATTRIBUTIONS ;
VU - LA LOI 17/61 DU 17 JANVIER 1961 PORTANT ORGANISATION ET RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE ;
VU - L'ORDONNANCE 1/69 DU 6 FÉVRIER 1969 PORTANT MODIFICATION DE LA LOI 11/66 DU 22 JUIN 1966 PORTANT CRÉATION DE L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE ;
VU - L'ORDONNANCE 31/70 DU 18 AOÛT 1970 PORTANT STATUT GÉNÉRAL DES CADRES DE L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE ;
VU - L'ORDONNANCE 2/72 DU 19 JANVIER 1972 PORTANT INTÉGRATION DES SERVICES DE SÉCURITÉ AU SEIN DE L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE ;
VU - L'ORDONNANCE 11/76 DU 12 AOÛT 1976 MODIFIANT LES ARTICLES 6 ET 7 DE L'ORDONNANCE 31/70 DU 18 AOÛT 1970 ;
VU - LE DÉCRET 70/557 DU 25 NOVEMBRE 1970 PORTANT AVANCEMENT DANS L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE ;

PUR PROPOSITION DU COMITE MILITAIRE DU PARTI

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU

D E C R E T E

ARTICLE 1ER.:- SONT INSCRITS AU TABLEAU D'AVANCEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 1977 :

POUR LE GRADE DE LIEUTENANT

I.- ARMEE DE TERRE

D/- ARME BLINDEE

AU LIEU DE : O Y E K A EDOUARD ZAB/R.8.

LIRE : O Y E K A BERNARD ZAB/R.8.

.../...

E. - ARTILLERIE

APRÈS ONIANGUET PLACIDE

- ZAB/G.A.-

AU LIEU DE : - GAYO BONIFACE

- ZAB/G.A.

LIRE : - GAYO MICHEL

- ZAB/G.A.-

AU LIEU DE : - DIAKAMONA DANIEL

- ZAB/G.A.

LIRE : - DIAKAMONA VALENTIN

- ZAB/G.A.-

G. - TRANSMISSIONS

APRÈS GANDZIE LOUIS

- ZAB/CET.

AU LIEU DE : - MAKORILA EDOUARD

- ZAB/CET.

LIRE : - MIVOULA EDOUARD

- ZAB/CET.-

II. - ARMEE DE L'AIR

AU LIEU DE : - BOUKA DOMINIQUE

ZAB/BA 01/20.

LIRE : - BOUKA BONIFACE

ZAB/BA 01/20.-

LE RESTE SANS CHANGEMENT -

FAIT A BRAZZAVILLE, LE 18 Mai 1977

PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE
DU PARTI, CHEF DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT
DU CONSEIL DES MINISTRES

LE DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT DU CMP, Premier
MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
Ministre du Plan

COMMANDEANT LOUIS SYLVAIN-GOMA.-

COLONEL JOACHIM YHOMBY-OPANGO

LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT, MINISTRE
DE LA DÉFENSE NATIONALE,

MINISTRE DES FINANCES, en
mission, Le Ministre Délégué
auprès du Premier Ministre
Chargé du Plan.

MINISTRE DENIS SASSOU-NGUESSO.-

François P I T A